

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°58-2024-054

PUBLIÉ LE 14 MARS 2024

# Sommaire

## **COUR D'APPEL D'ORLEANS /**

58-2024-03-01-00004 - Décision d'ordonnancement secondaire Chorus  
CA045 au 01-03-2024+annexes-signature (3 pages)

Page 3

## **COUR D'APPEL de BOURGES /**

58-2024-02-20-00006 - Délégation de signature administrative 2024 (7  
pages)

Page 7

58-2024-02-20-00005 - Délégation ordonnancement secondaire (17 pages)

Page 15

COUR D'APPEL D'ORLEANS

58-2024-03-01-00004

Décision d'ordonnancement secondaire  
Chorus CA045 au 01-03-2024+annexes-signature

{signataire}

**MINISTERE DE LA JUSTICE  
COUR D'APPEL D'ORLEANS**

**DECISION  
PORTANT DELEGATION D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE  
DANS L'OUTIL CHORUS**

La première présidente de la cour d'appel d'Orléans  
Et le procureur général près ladite cour,

**Vu** le code de l'organisation judiciaire,

**Vu** la loi organique N° 2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique N°2005-779 du 12 juillet 2005,

**Vu** le décret N°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

**Vu** le décret N° 2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat,

**Vu** le décret N° 2007 du 14 mars 2007 relatif aux services administratifs régionaux judiciaires,

**Vu** la convention de délégation de gestion entre la Cour d'Appel d'Orléans et la Cour d'Appel de Bourges en date du 10 décembre 2010,

**Vu** le décret du 1<sup>er</sup> septembre 2022 portant nomination de Madame Catherine GAY-VANDAME aux fonctions de première présidente de la cour d'appel d'Orléans, procès-verbal d'installation en date du 1<sup>er</sup> septembre 2022,

**Vu** le décret du 05 août 2021 portant nomination de Monsieur Denis CHAUSSERIE-LAPRÉE aux fonctions de procureur général près la cour d'appel d'Orléans, procès-verbal d'installation en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021,

**ARRESENT**

**Article 1 :** A compter du 1<sup>er</sup> mars 2024 délégation de signature est donnée aux agents figurant nominativement dans l'annexe I de la présente décision à l'effet de signer les actes d'ordonnancement secondaire en dépenses et en recettes exécutées par le pôle Chorus hébergé au SAR de la Cour d'Appel d'Orléans. Cette délégation de signature est également valable pour les actes du pôle Chorus exécutés en application de la délégation de gestion visée supra au profit de la cour d'Appel de Bourges.

Sont exclus de cette délégation, les ordres de réquisition du comptable public assignataire et les décisions de passer outre aux refus de visa du contrôleur financier local.

**Article 2 :** La présente décision sera notifiée aux bénéficiaires des délégations et transmise aux comptables assignataires de la dépense de la Cour d'Appel d'Orléans hébergeant le pôle Chorus.

**Article 3 :** La première présidente de la cour d'appel d'Orléans et le procureur général près ladite cour sont chargés, conjointement, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de la Cour et publiée au recueil des actes administratifs des Préfectures du Loiret, du Loir et Cher, d'Indre et Loire, du Cher, de l'Indre et de la Nièvre.

**Fait à Orléans le 1<sup>er</sup> mars 2024**

**Le procureur général**



**Denis CHAUSSERIE-LAPRÉE**

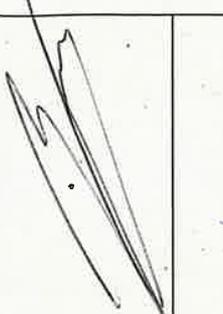
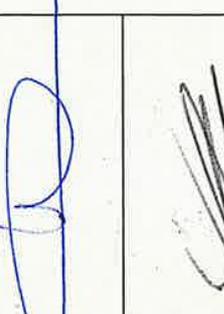
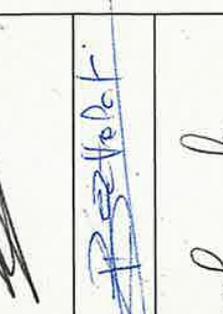
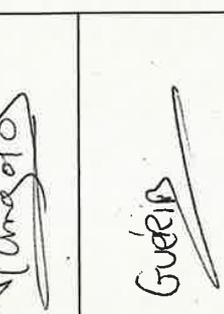
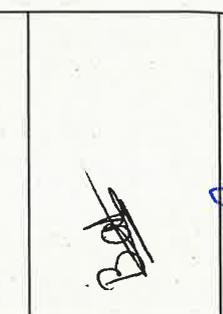
**La première présidente**

Signé  
électroniquement :  
GAY-VANDAME Catherine  
le 28/02/2024



Annexes : Tableau des agents bénéficiaires de la délégation de signature des chefs de la cour d'appel d'Orléans pour validation des actes d'ordonnancement secondaires dans Chorus pour les programmes 166 et 101

Annexe 1 – Agents bénéficiaires de la délégation de signature des chefs de la cour d'appel d'Orléans pour signer  
 Les actes d'ordonnancement secondaires dans Chorus pour les programmes 101 et 166 :

NOM PRÉNOM	CORPS/ GRADE	FONCTIONS	ACTES	SPECIMEN DE SIGNATURE
Sébastien GUIOT	Directeur Délégué À l'administration régionale judiciaire	Responsable des engagements juridiques et de la comptabilité auxiliaire des immobilisations. Responsable des certifications de service fait. Responsable des demandes de paiement. Responsable des recettes. Chorus DT	CHORUS Tout acte de validation dans Chorus Signature de bons de commande CHORUS DT Validation des états de frais Validation des ordres de mission (Chorus DT)	
Armelle CHARBONNEAU	Responsable de la gestion budgétaire (DSG)	Responsable des engagements juridiques et de la comptabilité auxiliaire des immobilisations. Responsable des certifications de service fait. Responsable des demandes de paiement. Responsable des recettes. Chorus DT	CHORUS Tout acte de validation dans Chorus Signature de bons de commande CHORUS DT Validation des états de frais Validation des ordres de mission (Chorus DT)	
Guillaume GOIZET	Responsable de la gestion budgétaire (DSG)	Responsable des engagements juridiques et de la comptabilité auxiliaire des immobilisations. Responsable des certifications de service fait. Responsable des demandes de paiement. Responsable des recettes. Chorus DT	CHORUS Tout acte de validation dans Chorus Signature de bons de commande CHORUS DT Validation des états de frais Validation des ordres de mission (Chorus DT)	
Anne-Géraldine BERTHELOT	Directrice placée en charge des marchés publics (DSG)	Chorus DT	Validation des états de frais (Chorus DT) Validation des ordres de mission (Chorus DT)	
Anne MANGOLD	Responsable de la formation adjoint (Secrétaire administratif)	Responsable des engagements juridiques et de la comptabilité auxiliaire des immobilisations. Responsable des certifications de service fait. Responsable des demandes de paiement. Responsable des recettes.	Tout acte de validation dans Chorus Signature de bons de commande Validation des états de frais (Chorus DT) Validation des ordres de mission (Chorus DT)	
Alison GUERIN	Valideur (Secrétaire administratif)	-Responsable des engagements juridiques et de la comptabilité auxiliaire des immobilisations. -Responsable des certifications de service fait. -Responsable des demandes de paiement. -Responsable des recettes.	-Validation des engagements juridiques et des immobilisations. -Validation de la certification du service fait. -Validation des demandes de paiement. -Validation des recettes. -Signature des bons de commande	
Sarah BATISTA	Valideur (Adjoint administratif)	-Responsable des engagements juridiques et de la comptabilité auxiliaire des immobilisations. -Responsable des certifications de service fait. -Responsable des demandes de paiement. -Responsable des recettes.	-Validation des engagements juridiques et des immobilisations. -Validation de la certification du service fait. -Validation des demandes de paiement. -Validation des recettes. -Signature des bons de commande	
Julie LACOUA	Gestionnaire Chorus DT (Secrétaire administratif)	Chorus DT	Validation des états de frais (Chorus DT) Validation des ordres de mission (Chorus DT)	

COUR D'APPEL de BOURGES

58-2024-02-20-00006

Délégation de signature administrative 2024

{signataire}



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION CONJOINTE DE SIGNATURE**

LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE BOURGES

Et

LE PROCUREUR GÉNÉRAL PRÈS LADITE COUR

Vu le code de l'organisation judiciaire ;

Vu le décret n° 2007-352 du 14 mars 2007 relatif aux services administratifs régionaux ;

Vu le décret du président de la République du 18 juillet 2022 portant nomination de Monsieur Alain VANZO aux fonctions de premier président de la cour d'appel de Bourges à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 ;

Vu le décret du président de la République du 9 août 2022 portant nomination de Monsieur Eric MAILLAUD aux fonctions de procureur général de la cour d'appel de Bourges à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 ;

Vu l'arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, du 06 juillet 2022 nommant Monsieur Hervé SIBE, pour exercer les fonctions de directeur délégué à l'administration régionale judiciaire au service administratif régional de la cour d'appel de Bourges à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 ;

### **DÉCIDENT**

**Article 1er** - Délégation conjointe de leurs signatures est donnée à Monsieur Hervé SIBE, directeur délégué à l'administration régionale judiciaire au service administratif régional de la cour d'appel de BOURGES, et en cas d'absence ou d'empêchement à :

- Monsieur Franck AUBERT, responsable de la gestion budgétaire
- Madame Aline CHANTEREAU, responsable des ressources humaines
- Monsieur Sébastien LENOIR, responsable de la gestion informatique

Afin de signer les avis des chefs de cour sur :

- Les candidatures de fonctionnaires du ressort sur des actions de formation continue ;
- les demandes de temps partiel, les demandes initiales de disponibilité de droit et les demandes de renouvellement de disponibilité ;

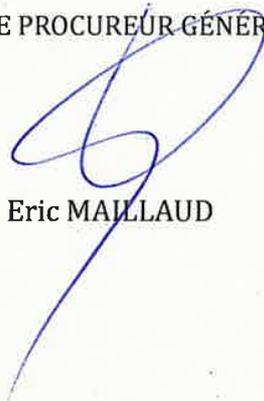
- Les attestations :
  - diverses délivrées sur la situation administrative ;
  - pour maintien du traitement en attente du PV du comité médical (CLD en cours)
  - pour maintien du traitement ou suite à fin de situation CLM, CLD, retraite (instructions des dossiers non terminées) ;
- les remboursements d'honoraires aux praticiens suite à accident de service et maladie professionnelle ;
- les commissions d'expert suite à accident de service et maladie professionnelle ;
- les désignations de médecin pour contre visite pour le ressort ;
- les actes de saisine du comité médical pour octroi d'un CLM ou d'un CLD pour le SAR et les juridictions du ressort si difficultés ;
- les autorisations de congé de maladie ordinaire, de congé de maternité, de congé paternité et les autorisations pour garde d'enfant malade + lettre au service des traitements si demi-traitement ;
- les remboursements des honoraires des praticiens suite à expertise dans le cadre d'un CLM, CLD, MTT ou visite médicale (certifications d'aptitude physique lors de recrutements de fonctionnaires et contractuels) ou contre visite ;
- les évaluations des fonctionnaires ;
- les demandes de détachement ou de titularisation ou de prolongation de stage pour les fonctionnaires, sauf avis défavorable ;
- les demandes de mutations des fonctionnaires et les comptes rendus d'entretien
- Les ordonnances de délégation des fonctionnaires
- les ordres de mission pour les fonctionnaires du ressort de la cour d'appel de Bourges
- les ordres de mission pour les formations des magistrats
- les autorisations d'utiliser son véhicule personnel pour les besoins du service ;
- les états de frais de déplacement et de changement de résidence ;
- les habilitations de fonctionnaires pour la conduite d'un véhicule administratif ;
- les contrats de recrutement de contractuels ≤ à 12 mois, et tout acte relatif à ces contrats ;
- les contrats de recrutement de contractuels de plus de 12 mois, et tout acte relatif à ces contrats.
  
- Les bordereaux de transmission à la chancellerie :
  - des états de recensement divers (les états mensuels, trimestriels ou semestriels) ;
  - des demandes de congé parental, PV des comités médicaux pour CLM, CLD, MTT, pièces administratives ;
  - des PV d'installation pour les fonctionnaires, fiche de prise de fonction et prestations de serment pour les fonctionnaires ;
  - des demandes de NBI pour les fonctionnaires ;
  - des pièces complémentaires à joindre aux demandes de mutation pour les fonctionnaires ;
  
- Les bordereaux de transmission adressés aux juridictions :
  - pour notification d'arrêtés concernant la carrière (élévation d'échelon, temps partiel, CLM, CLD, congé parental, disponibilités, promotion...) ;
  - des autorisations d'absence pour les fonctionnaires (syndicat, réunion CAP...) ;
  - pour notification de tout autre acte administratif à caractère individuel ;
  
- La diffusion au ressort des notes et circulaires ministérielles (gestion administrative et gestion budgétaire)

**Article 2** - La présente décision annule et remplace la précédente décision en date du 7 juillet 2023

**Article 3** - La présente décision sera communiquée aux délégataires désignés ci-avant et publiée au recueil des actes administratifs.

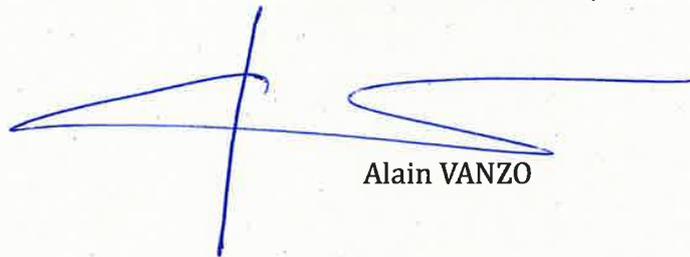
Fait à Bourges, le 20 février 2024

LE PROCUREUR GÉNÉRAL



Eric MAILLAUD

LE PREMIER PRÉSIDENT,



Alain VANZO

Spécimen des signatures :

**Spécimens des signatures pour accédiation auprès du Directeur Regional des Finances  
Publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or**

<b>Service Administratif Régional</b>
Monsieur Hervé SIBE, Directeur délégué à l'administration régionale judiciaire


**Spécimens des signatures pour accréditation auprès du Directeur Régional des  
Finances Publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or dans le cadre de la  
passation des marchés publics dans le ressort de la Cour d'Appel de Bourges**

<b>Service Administratif Régional de Bourges</b>
Monsieur Franck AUBERT, directeur des services de greffe judiciaires


**Spécimens des signatures pour accréditation auprès du Directeur Régional des  
Finances Publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or dans le cadre de la  
passation des marchés publics dans le ressort de la Cour d'Appel de Bourges**

<b>Service Administratif Régional de Bourges</b>
Madame Aline CHANTEREAU, Responsable de la Gestion des Ressources Humaines


**Spécimens des signatures pour accréditation auprès du Directeur Régional des Finances Publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or dans le cadre de la passation des marchés publics dans le ressort de la Cour d'Appel de Bourges**

Service Administratif Régional de Bourges
Monsieur Sébastien LENOIR, directeur des services de greffe judiciaires


COUR D'APPEL de BOURGES

58-2024-02-20-00005

Délégation ordonnancement secondaire

{signataire}

## **DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION CONJOINTE DE SIGNATURE (Ordonnancement secondaire)**

LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE BOURGES

Et

LE PROCUREUR GÉNÉRAL PRÈS LADITE COUR

Vu le code de l'organisation judiciaire ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2006 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n° 2005-779 du 12 juillet 2005 ;

Vu le décret n° 2004-435 du 24 mai 2004 relatif aux compétences en qualité d'ordonnateurs secondaires des premiers présidents et procureurs généraux de cour d'appel ;

Vu le décret n° 2006-806 du 6 juillet 2006 relatif aux compétences dévolues en qualité d'ordonnateurs secondaires des premiers présidents et procureurs généraux de cour d'appel ;

Vu le code de l'organisation judiciaire et notamment les articles D 312-66 et R 312-73 et R 312-74 ;

Vu le décret n° 2007-352 du 14 mars 2007 relatif aux services administratifs régionaux ;

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret du président de la République du 18 juillet 2022 portant nomination de Monsieur Alain VANZO aux fonctions de premier président de la cour d'appel de Bourges à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 ;

Vu le décret du président de la République du 9 août 2022 portant nomination de Monsieur Eric MAILLAUD aux fonctions de procureur général de la cour d'appel de Bourges à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 ;

Vu l'arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, du 06 juillet 2022 nommant Monsieur Hervé SIBE, pour exercer les fonctions de directeur délégué à l'administration régionale judiciaire au service administratif régional de la cour d'appel de Bourges à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux en date du 24 juillet 2020 nommant Monsieur Franck AUBERT directeur des services de greffe judiciaires, en qualité de responsable chargé de la gestion budgétaire au service administratif régional de la cour d'appel de Bourges ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux en date du 19 août 2020 détachant Monsieur Sébastien LENOIR dans le corps des directeurs des services de greffe judiciaires, en qualité de responsable chargé de la gestion informatique au service administratif régional de la cour d'appel de Bourges ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux en date du 16 février 2023 nommant Madame Aline CHANTEREAU, directrice des services de greffe judiciaires, en qualité de responsable chargée de la gestion des ressources humaines au service administratif régional de la cour d'appel de Bourges ;

## DÉCIDENT

**Article 1er** - Délégation conjointe de leurs signatures est donnée à Monsieur Hervé SIBE, directeur délégué à l'administration régionale judiciaire au service administratif régional de la cour d'appel de Bourges pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes des juridictions du ressort de la cour d'appel de Bourges et de ladite cour, relatives au personnel, au fonctionnement imputées sur les titres 2,3 et 5 des budgets opérationnels de programme 166 « justice judiciaire » et 101 « accès au droit » et à l'investissement se rapportant aux opérations immobilières du titre 5 du BOP 166.

En matière immobilière, cette délégation est limitée aux opérations d'investissement dont le montant est inférieur à 150 000 €.

**Article 2** - En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé SIBE, cette délégation est exercée par :

- Monsieur Franck AUBERT, responsable de la gestion budgétaire pour tout le périmètre de la délégation de Monsieur Hervé SIBE, directeur délégué à l'administration régionale judiciaire au service administratif régional de la cour d'appel de Bourges,
- Madame Aline CHANTEREAU, responsable des ressources humaines, pour les opérations de dépenses et de recettes de titre 2,
- Madame Cyrielle HOUEE, responsable de la gestion du patrimoine immobilier, pour les opérations de dépenses d'entretien immobilier,
- Monsieur Sébastien LENOIR, responsable de la gestion informatique pour les opérations de dépenses relevant de l'informatique
- Madame Anne-Marie GRZESIUK, responsable adjointe de la gestion des ressources humaines pour les opérations de dépenses et recettes de titre 2,
- Madame Fabienne EVRARD, secrétaire administrative affectée au service des ressources humaines pour les opérations de dépenses et recettes de titre 2,
- Madame Nedjma CHETIH, secrétaire administrative affectée au service des ressources humaines pour les opérations de dépenses et recettes de titre 2,
- Madame Florence GERMAIN, adjointe administrative affectée au secrétariat du DDARJ pour les opérations des dépenses relatives aux frais de déplacement et de changement de résidence,
- Monsieur Christophe MAGIS et Monsieur Michaël GUEZET, Responsables adjoints de la gestion budgétaire, pour les opérations de dépenses, pour la validation des demandes d'achat répondant aux besoins des services judiciaires dans le ressort de la cour d'appel de Bourges et pour demander la clôture des engagements juridiques.

**Article 3** – En matière de marchés publics, délégation conjointe de leur signature, sous leur surveillance et leur responsabilité, est donnée à Monsieur Hervé SIBE, directeur délégué à l'administration régionale judiciaire, afin de les représenter pour tous les actes et décisions dévolus par le code de la commande publique au pouvoir adjudicateur, pour la couverture des besoins des services judiciaires dans le ressort de la cour d'appel de BOURGES, pour le choix de l'attributaire et la signature du marché jusqu'à 150 000 euros HT. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé SIBE, cette délégation est exercée par Monsieur Franck AUBERT, responsable de la gestion budgétaire.

**Article 4** - Délégation conjointe de leurs signatures à l'effet de signer et notifier une commande relevant des dépenses de fonctionnement courant est donnée, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024 aux personnes ci-après désignées :

Juridictions	Titulaires	Suppléants
<b>COUR D'APPEL DE BOURGES</b>		
Cour d'appel de Bourges	Mme Fouzia YAHYAOUI Directrice des services de greffe judiciaires Directrice de greffe	Mme Erika BOUDIER Directrice des services de greffe judiciaires
SAR de Bourges	M. Hervé SIBE Directeur hors classe des services de greffe judiciaires Directeur délégué à l'administration régionale judiciaire	M. Franck AUBERT Directeur des services de greffe judiciaires Responsable de la gestion budgétaire  Mme Aline CHANTEREAU Directrice des services de greffe judiciaires Responsable de la gestion des ressources humaines
<b>DEPARTEMENT DU CHER</b>		
Tribunal judiciaire de BOURGES	Mme Elodie MITTERRAND Directrice des services de greffe judiciaires Directrice de greffe	Mme Adeline DEVAUX Directrice des services de greffe judiciaires
<b>DEPARTEMENT DE L'INDRE</b>		
Tribunal judiciaire de CHATEAUROUX	M. Eric BEAURENAUT Directeur des services de greffe judiciaires Directeur de greffe	M. Jean-Marc ACOLAS Directeur des services de greffe judiciaires
<b>DEPARTEMENT DE LA NIEVRE</b>		
Tribunal judiciaire de NEVERS	Mme Danièle BOISTIER Directrice des services de greffe judiciaires Directrice de greffe	Mme Alice DESOUTTER Directrice des services de greffe judiciaires

**Article 5** - Le premier président et le procureur général sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux délégataires désignés ci-dessus et communiquée au comptable assignataire de la dépense de la cour d'appel de BOURGES, ainsi qu'aux chefs de juridiction et directeurs de greffe des tribunaux judiciaires du ressort de la cour d'appel de Bourges et affichée dans les locaux de la cour.

**Article 6** - La présente décision sera communiquée au directeur régional des finances publiques de BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE et du département de la COTE D'OR. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs.

Fait à Bourges, le 20 février 2024

LE PROCUREUR GÉNÉRAL,

Eric MAILLAUD

LE PREMIER PRÉSIDENT,

Alain VANZO

**Spécimens des signatures**

**Pour accréditation auprès du directeur régional des finances publiques de BOURGOGNE et du département de la COTE D'OR.**

**Spécimens des signatures pour accédiation auprès du Directeur Regional des Finances  
Publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or**

<b>Service Administratif Régional</b>
Monsieur Hervé SIBE, Directeur délégué à l'administration régionale judiciaire


**Spécimens des signatures pour accréditation auprès du Directeur Régional des  
Finances Publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or dans le cadre de la  
passation des marchés publics dans le ressort de la Cour d'Appel de Bourges**

Service Administratif Régional de Bourges
Monsieur Franck AUBERT, directeur des services de greffe judiciaires


**Spécimens des signatures pour accréditation auprès du Directeur Regional des Finances Publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or dans le cadre de la passation des marchés publics dans le ressort de la Cour d'Appel de Bourges**

**Service Administratif Régional de Bourges**

Madame Aline CHANTEREAU, Responsable de la Gestion des Ressources Humaines



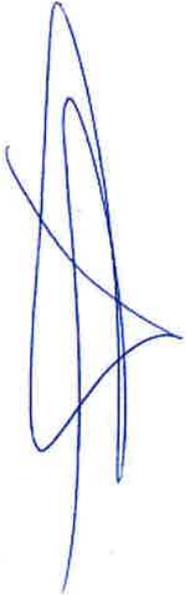
**Spécimens des signatures pour accréditation auprès du Directeur Regional des Finances Publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or dans le cadre de la passation des marchés publics dans le ressort de la Cour d'Appel de Bourges**

<b>Service Administratif Régional de Bourges</b>
Monsieur Sébastien LENOIR, directeur des services de greffe judiciaires


**Spécimens des signatures pour accréditation auprès du Directeur Régional des Finances Publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or dans le cadre de la passation des marchés publics dans le ressort de la Cour d'Appel de Bourges**

**Service Administratif Régional de Bourges**

Madame Cyrielle HOUÉE, Responsable de la Gestion du Patrimoine Immobilier



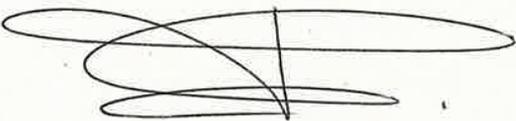
**Spécimens des signatures pour accédiation auprès du Directeur Regional des Finances  
Publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or**

<b>Cour d'Appel de Bourges</b>
Madame Fouzia YAHYAOUÏ, Directrice de greffe


**Spécimens des signatures pour accréditation auprès du Directeur Régional des  
Finances Publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or dans le cadre de la  
passation des marchés publics dans le ressort de la Cour d'Appel de Bourges**

<b>Cour d'Appel de Bourges</b>
<b>Madame Erika BOUDIER, directeur des services de greffe judiciaires</b>


**Spécimens des signatures pour accréditation auprès du Directeur Regional des  
Finances Publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or**

<b>Tribunal Judiciaire de Bourges</b>
Madame Elodie MITTERAND, directrice de greffe


**Spécimens des signatures pour accréditation auprès du Directeur Regional des Finances Publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or dans le cadre de la passation des marchés publics dans le ressort de la Cour d'Appel de Bourges**

<b>Tribunal Judiciaire de Bourges</b>
Madame Adeline DEVAUX, directrice des services de greffe judiciaires


**Spécimens des signatures pour accréditation auprès du Directeur Régional des  
Finances Publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or dans le cadre de la  
passation des marchés publics dans le ressort de la Cour d'Appel de Bourges**

<b>Tribunal judiciaire de Châteauroux</b>
Monsieur Eric BEAURENAUT, directeur de greffe


**Spécimens des signatures pour accréditation auprès du Directeur Régional des  
Finances Publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or dans le cadre de la  
passation des marchés publics dans le ressort de la Cour d'Appel de Bourges**

**Tribunal judiciaire de Châteauroux**

**Monsieur Jean-Marc ACOLAS, directeur des services de greffe judiciaires**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized cursive 'J' followed by 'M' and 'A', and ending with the letters 'AS' in a more legible font.

**Spécimens des signatures pour accréditation auprès du Directeur Regional des  
Finances Publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or dans le cadre de la  
passation des marchés publics dans le ressort de la Cour d'Appel de Bourges**

<b>Tribunal judiciaire de Nevers</b>
<b>Madame Danièle BOISTIER, directeur de greffe</b>


**Spécimens des signatures pour accréditation auprès du Directeur Régional des  
Finances Publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or dans le cadre de la  
passation des marchés publics dans le ressort de la Cour d'Appel de Bourges**

<b>Tribunal Judiciaire de Nevers</b>
<b>Madame Alice DESOUTTER, directeur des services de greffe judiciaires</b>
